



Investissements de la Confédération dans les infrastructures de transport

Fiche d'information – 27 septembre 2024

La Suisse dispose de réseaux ferroviaire et routier denses. Cependant, ces derniers atteignent aujourd'hui leurs limites en raison de l'augmentation de la demande de mobilité. Outre un entretien soigneux, une planification des investissements à long terme est également nécessaire pour continuer de bénéficier à l'avenir de liaisons sûres et fiables dans tout le pays.

Le Conseil fédéral s'appuie sur deux programmes de développement stratégique (PRODES) distincts pour planifier le développement du réseau des routes nationales et du réseau ferroviaire.

Investissements dans le réseau ferroviaire

Les programmes d'aménagement de la Confédération permettent de faire circuler des trains plus longs et en plus grand nombre, d'augmenter le nombre de places assises et d'avoir plus d'espace sur les quais et dans les gares. La Confédération assure le financement de l'aménagement et du maintien de la capacité de l'infrastructure ferroviaire existante par l'intermédiaire du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Ce dernier dispose d'un budget annuel de 4 à 5 milliards de francs. Il est alimenté par des contributions de la Confédération et des cantons, par la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) et par d'autres sources de financement.¹

Le Parlement statue tous les quatre à huit ans sur les nouveaux programmes d'aménagement. Pour les années 2025 à 2028, le Conseil fédéral souhaite mettre à disposition une enveloppe budgétaire de 16,4 milliards de francs pour l'exploitation et le renouvellement du réseau ferré existant, des installations ferroviaires et des gares, soit environ 2 milliards de plus que le montant alloué pour la période en cours.²

L'étape d'aménagement 2025 vise à augmenter les capacités des grands nœuds ferroviaires tels que Genève, Bâle et Berne, mais aussi à de nombreux autres endroits. Elle permettra de faire circuler davantage de trains de voyageurs et de marchandises et créera plus de place dans les gares. Elle comprend des aménagements pour près de 6,4 milliards de francs et sera réalisée parallèlement au programme ZEB (futur développement de l'infrastructure ferroviaire).

Investissements dans le réseau routier

Les dépenses pour les routes nationales couvrent l'exploitation, l'entretien et l'aménagement technique du réseau existant ainsi que l'élimination des goulets d'étranglement, les grands projets et l'achèvement du réseau. En outre, la Confédération soutient de grands projets dans les agglomérations afin que ces dernières puissent mieux gérer le trafic. Ces dépenses sont financées via le fonds pour les routes

¹ <https://www.bav.admin.ch/bav/fr/home/modes-de-transport/chemin-de-fer/infrastructure-ferroviaire/fif-fonds-d-infrastructure-ferroviaire.html>

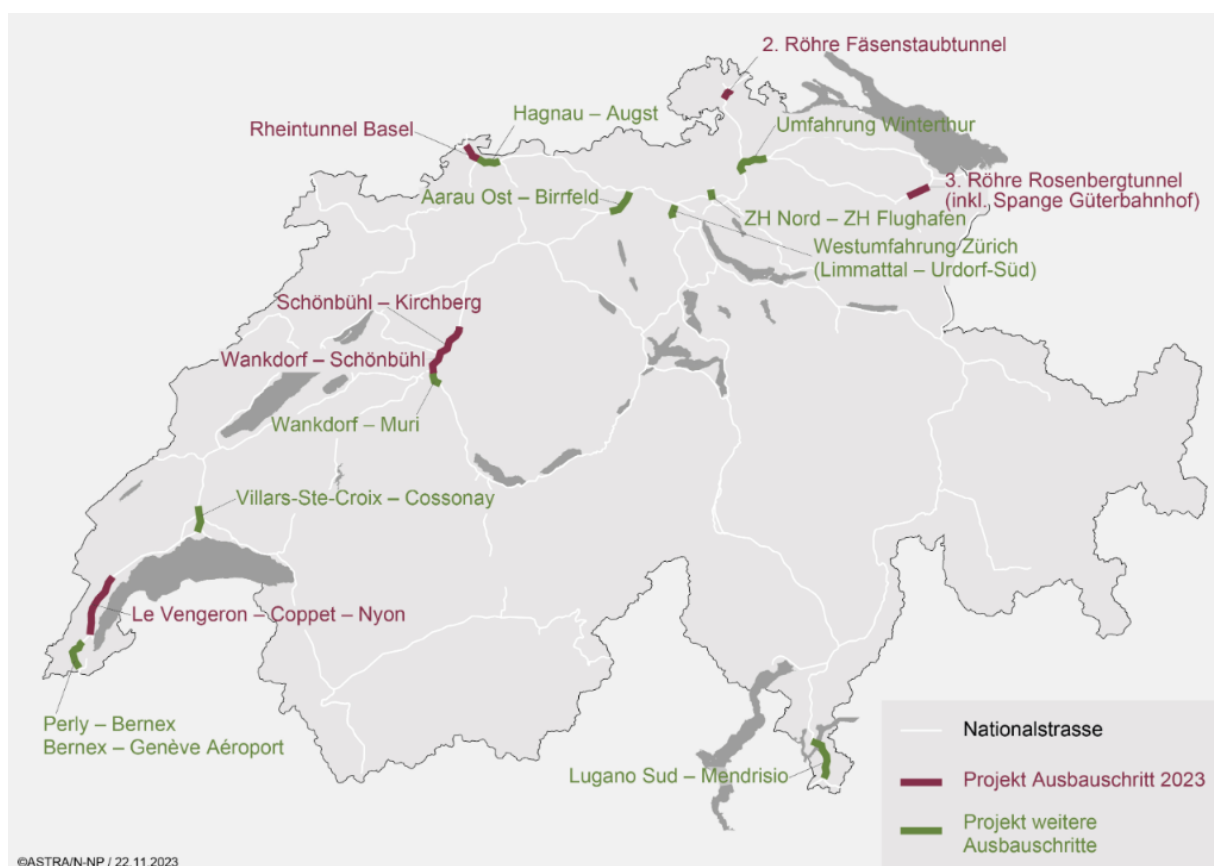
² <https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/transports/investissements/amenagement-ferroviaire.html>



nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), lequel dispose d'un budget annuel de 2,5 à 3,5 milliards de francs. Le FORTA est financé à 100 % par les automobilistes.³

Dans le cadre du PRODES des routes nationales, le Conseil fédéral soumet au Parlement, tous les quatre ans en général, un message sur la mise en œuvre, l'étendue et le degré de priorité des nouveaux projets. Il entend lancer des projets chiffrés à quelque 11,6 milliards de francs d'ici à 2030. Ces projets se trouvent essentiellement dans le périmètre des grandes villes ainsi que sur les principaux axes de liaison, autrement dit là où il est le plus urgent d'agir. Les améliorations apportées par les projets contribueront sensiblement à valoriser les zones d'habitation urbaines. Pour résoudre les problèmes de circulation dans les agglomérations, le Conseil fédéral propose de cofinancer 32 projets cantonaux et communaux pour environ 1,3 milliard de francs (projets d'agglomération de la quatrième génération).⁴

PRODES des routes nationales : projets de l'horizon de réalisation 2030



³ <https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/transport/investissements/forta.html>

⁴ <https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/transport/investissements/prodes-routes-nationales.html>